

# Flash infos



Martinique



Fédération  
Syndicale  
Unitaire

**SNUipp-FSU Martinique**  
[www.972.snuipp.fr](http://www.972.snuipp.fr)    [snu972@snuipp.fr](mailto:snu972@snuipp.fr)  
[www.facebook.com/SnUippFsuMartinique](http://www.facebook.com/SnUippFsuMartinique)

Publication du 31 mars 2014

## COMPTE-RENDU du CEN du 26 FEVRIER 2014

**Le C.E.N, Conseil de l'Éducation Nationale est l'instance la plus importante qui traite de l'école et de son organisation. A l'ordre du jour, le bilan de la rentrée 2013, les perspectives pour 2014, les indemnités de logement des instituteurs, le calendrier pluriannuel des vacances scolaires.**

Ce CEN a été houleux entre la Région et le Rectorat, entre les représentants des parents d'élèves et les organisations syndicales. Il y a eu beaucoup de points de désaccords. Des discussions ont eu lieu sur la situation des suppressions de postes en lycée professionnel.

### SUR LE CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES :

Il n'a pas été possible de voter le calendrier scolaire ni pour les 3 ans à venir, ni pour 2014-2015 ! Point en discussion : la dernière période est très longue. Les vacances de Carnaval commencent en amont des jours gras. Aucun consensus n'a pu être trouvé. Résultats des votes : 11 abstentions, 5 contre, 4 Pour.

### SUR LES RYTHMES:

Les propositions d'organisation des mairies, validées par le DAASEN, ont été présentées. Consternation ! Peu de mairies présentes pour soutenir ou défendre leur organisation.

L'organisation présentée par Fort-de-France est plus que frustran-

te ! La pause méridienne est de 2h45 minutes !

Rien ne change pour les élèves, encore moins pour les enseignants et avec la neuvième demi-journée en plus !

Mercredis et du samedis co-existent sur le département, avec un petite majorité pour le samedi (9 contre 7 mercredis). Les PEDT sont en cours (on suppose) d'élaboration.

Résultats des votes : consternation bis ! 4 Contre, 6 Abstentions, 4 Pour.

**La FSU est la seule organisation syndicale à avoir voté CONTRE les organisations scolaires proposées au CEN.**

A la veille du Carnaval, les masques sont tombés. **Pas un mot sur une contre-proposition. AUCUNE allusion. Consternant !**

Le SNUipp demande la réécriture du décret, et pour cause ! Beaucoup de dérogations sont accordées, au niveau national, dont la possibilité de rester à 4 jours avec diminution des vacances (dans les départements du 13, 23, 38, Pyrénées Orientales). C'est ce que révèle le contre-rapport du SNUipp.

Les enseignants actuellement dans la réforme (en Martinique et dans l'Hexagone) ne trouvent pas d'améliorations significatives à la nouvelle organisation du temps scolaire.

Une organisation du temps, cependant, POURRAIT nous permettre de rester à 4 jours : si le dé-

cret était réécrit et prévoyait de regrouper les heures de TAP.

Le décret ne le prévoit pas, du coup, les mairies qui voudraient le mettre en place, par souci de cohérence, sont déboutées.

D'autres dérogations ont été accordées pour une organisation du temps scolaire permettant d'avoir deux après-midi de libre : elles sont accordées à certaines (Munster qui fonctionnent ainsi depuis 20 ans) et refusées ailleurs comme à Lille. Ailleurs, des demi-journées sont libérées, là aussi, ce sont des dérogations !

Quel est le véritable but de cette réforme? Morceler les départements ? Grossir les effectifs des écoles privées ?

Ne serait-ce pas plutôt faire de l'école une vaste garderie gratuite en nous faisant travailler toujours plus avec des salaires gelés de surcroît ?

Le compte n'y est pas ! Sachons le dire au ministre.

**Cette réforme en l'état ne doit pas s'appliquer. Le SNUipp le martèle depuis le début.** Nous demandons que ce dispositif ne soit pas généralisé.

Le ministère de l'Éducation Nationale est sourd. Mais il va falloir lui faire retrouver toutes ses capacités auditives !

Régine BELLAY  
 Secrétaire départementale  
**Retrouvez – nous sur**  
**972.snuipp.fr**